

aider; vous devriez vous adresser au gouvernement fédéral». C'est ce que nous avons fait. Nous y avons envoyé des délégations et nous avons frappé à bon nombre de portes. Le ministre du Travail nous a dit: «Ne venez pas me dire que tout va mal; dites-moi ce qui ne va pas et ce que vous voulez que je fasse à ce propos.» Nous avons donné suite à cette invitation et préparé une documentation. Nous avions besoin de l'aide de gens qui s'y connaissent; il nous fallait le concours de certains économistes spécialisés. Or, nous avons pu obtenir l'aide d'un économiste du ministère du Travail, mais seulement pour une semaine ou dix jours. Nous avons pu arracher quelques fonds de l'une des institutions provinciales, ce dont nous étions fort reconnaissants. Mais, là aussi, l'aide n'était que très limitée. La province ne pouvait nous prêter réellement son concours, du moins en ce qui concerne les données statistiques. Elle n'est pas organisée de façon à pouvoir fournir ce genre d'aide et rien n'indique que les choses vont changer dans ce sens en Ontario. Quand nous avons enfin pu réunir notre documentation, nous avons rencontré la difficulté qui se pose d'habitude à ceux qui s'efforcent, de leur propre initiative, de découvrir la cause première des difficultés qui existent dans une région ou une autre. Un certain nombre de ceux qui avaient participé au travail de la commission ou y avaient fait un apport étaient fort découragés par nos perspectives. Ils avaient le sentiment que si l'on révélait tout en détail, l'avenir de toute la région pourrait beaucoup en souffrir. Je n'étais pas de cet avis. Je ne voulais pas me plaindre, mais j'avais l'impression qu'il fallait voir les faits comme ils étaient. Toutefois, je comprenais qu'on cherche à atténuer le rapport. Effectivement, on en a minimisé l'importance, et il n'a jamais eu les conséquences qu'on aurait pu attendre. Il n'est guère étonnant qu'on l'ait atténué. Nous avons présenté le rapport aux autorités fédérales. Nous leur avons dit: «Voici ce que nous avons pu constater. Voici nos recommandations. Qu'allez-vous faire à ce propos?»

Que s'est-il passé? Des semaines et des mois de silence. Il me semble que le député de Fort-William a fait, à diverses reprises, des remontrances courtoises. J'ai téléphoné, j'ai écrit, j'ai tourmenté. Enfin, nous avons pu arracher au sous-ministre du Travail une des lettres les plus prudentes que j'aie jamais reçues, qui exprimait énormément de sympathie mais aucune réponse réelle. En substance, il louait nos recommandations mais disait qu'il n'y avait rien à faire à leur sujet. A mon avis, cela montre le triste état de l'analyse économique et des moyens

[M. Fisher.]

dont nous disposons pour faire quelque chose au sujet des intentions du gouvernement en ce domaine, si bonnes qu'elles puissent être. Je pense que ce communiqué que le ministère de l'Industrie a publié équivaut, à n'en pas douter, à une condamnation rigoureuse du système scolaire au pays, de la fonction publique ou de cette expérience que nous sommes censés avoir montée lorsque nous avons créé cet énorme service civil. Je suis certain que si nous devions présenter cette proposition aux États-Unis, à certains de leurs économistes, ils étoufferaient devant la formule préconisée, à cause de son caractère rudimentaire et primaire.

Je ne suis pas délégué par mon parti pour tenter de faire modifier cette façon de désigner les régions, mais j'aimerais faire ce qu'un certain nombre d'autres députés ont accompli, c'est-à-dire faire appel à quelque chose d'immédiat, de rapide, pour convertir ce qui est l'une des règles empiriques les plus brutales que j'aie jamais vues, en quelque chose de plus utile et de plus compréhensible que cette formule, quelque chose qui pourrait s'appliquer à beaucoup d'autres régions, de façon à faire entrer en ligne de compte un certain nombre de variables que ce communiqué et la déclaration du ministre semblent avoir négligées presque complètement.

M. Greene: J'aimerais me ranger du côté de l'honorable député d'York-South, pour dire que le budget qui annonçait le bill que nous étudions ce soir passera à l'histoire comme un document des plus importants.

Je pense qu'on s'en souviendra comme marquant dans une large mesure, pour la première fois, la route que suivra à l'avenir le libéralisme. Il ne s'agit pas simplement de ce que renferme le budget, mais aussi de ce que contiennent les bills auxiliaires, par exemple les mesures établissant le ministère de l'Industrie et le Conseil économique. Ces mesures, prises ensemble, indiquent, je crois, qu'à l'avenir le parti se consacra à l'intervention massive du gouvernement dans la direction des affaires et de l'industrie, en vue de fins sociales. Ce genre de libéralisme, je crois, a été très largement exposé aux États-Unis par le professeur Galbraith et il y est connu sous le nom de libéralisme de Galbraith. Voilà le premier exemple au Canada d'une intervention audacieuse des libéraux dans un secteur autrefois sacro-saint de l'entreprise privée. Il est possible que dans quelques années elle mène à une chose dont le besoin se fait vivement sentir au pays depuis nombre d'années, savoir une distinction claire et nette entre les deux vieux partis à la Chambre. J'estime que le parti des honorables vis-à-vis, d'après les discours